

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Suite à la convocation du 20 juin 2023
le Conseil d'Administration s'est réuni le 26 juin 2023
à 18 h 00 Salle du Conseil Municipal de Cherbourg-en-Cotentin
sous la présidence de la vice-présidente, Valérie VARENNE

Présents :

Mme VARENNE , M. LEPOITTEVIN , Mme TAVARD , Mme AMBROIS , Mme LE POITTEVIN , Mme HERY , M. DUFILS , Mme VILLETTE (CFDT Retraités), M. LUCAS (FNATH), Mme COUSIN (Conscience Humanitaire), M. GERMAIN (Croix Rouge Française), Mme PETITET (Société Saint Vincent de Paul), Mme THOMAS (La Chaudière)

Excusés :

M. ARRIVE , M. LEFEBVRE (Femmes)

Absents donnant procuration :

Mme GRUNEWALD (mandataire : M. LEPOITTEVIN), Mme THEVENY (UDAF) (mandataire : M. LUCAS)

Secrétaire de séance : Isabelle VATINEL

N° DEL_2023_102

Approbation du Compte Administratif 2022 - Résidence Autonomie la Chancelière

Au vu du Budget Primitif de l'exercice 2022 et des Décisions Modificatives qui s'y rattachent, des titres définitifs des créances à recouvrer, du détail des dépenses effectuées et de celui des mandats délivrés, des bordereaux de titres de recettes, des bordereaux de mandats, du Compte Administratif dressé par l'Ordonnateur accompagné du Compte de Gestion de la Trésorière Municipale, les résultats du Compte Administratif 2022 de la Résidence Autonomie La Chancelière s'établissent comme suit :

- Déficit de la section d'exploitation : - 4 484.09 €
- Déficit de la section d'investissement : - 14 327.61 €

Section	Dépenses	Recettes	Résultat 2022	Résultat reporté	Résultat de clôture
Exploitation	314 680.27 €	310 196.18 €	- 4 484.09 €	4 484.09 €	0.00 €
Investissement	18 560.41 €	4 232.80 €	- 14 327.61 €	12 301.72 €	- 2 025.89 €

Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décident :

- de constater les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion relatives aux reports à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- d'arrêter les résultats définitifs du Compte administratif 2022 de la Résidence Autonomie La Chancelière, tels que résumés ci-dessus.

**Pour le Président et par délégation,
La Directrice du C.C.A.S.,**

Envoyé en préfecture le 29/06/2023

Reçu en préfecture le 29/06/2023

Publié le

ID : 050-200056885-20230629-DEL_2023_102-DE

Isabe

PATINEL

